



Dominique Biedermann

Président du conseil de Fondation d'Ethos et du conseil d'administration d'Ethos Services

Investissement socialement responsable

La durabilité est rentable à long terme

La Fondation Ethos a été créée il y a 20 ans.

Dominique Biedermann, le fondateur, fait le bilan.

Vous avez créé la Fondation Ethos il y a 20 ans. Quelle était votre motivation et quels étaient vos objectifs?

L'objectif était de permettre à des institutions de prévoyance de gérer un portefeuille de titres en prenant en compte non seulement les critères financiers classiques, mais également les dimensions sociales, environnementales et de gouvernance. En parallèle, l'idée était d'assister ces institutions dans l'exercice de leurs droits de vote d'actionnaires, afin qu'elles puissent contribuer activement à renforcer la gouvernance et la responsabilité sociale des entreprises dont elles sont actionnaires. Le but final est d'obtenir une performance financière au moins équivalente à une gestion traditionnelle, mais avec moins de risques et en contribuant à un environnement plus durable.

Quel est votre bilan après 20 ans?

La Fondation Ethos compte aujourd'hui plus de 220 institutions membres. C'est la preuve que l'investissement socialement responsable avec un exercice actif des droits d'actionnaire ajoute réellement de la valeur à long terme. Par ailleurs, de nombreuses sociétés cotées en Suisse reconnaissent maintenant la valeur que représentent des actionnaires institutionnels orientés à long terme et qui s'intéressent à la responsabilité environnementale et sociale de l'entreprise. Cette forme de capitalisme orienté sur la valorisation des entreprises à long terme pour l'ensemble de ses parties prenantes est particulièrement adaptée pour la gestion des avoirs des caisses de pension.

La Fondation Ethos vient de publier «les huit principes pour l'investissement socialement responsable». De quoi s'agit-il?

Il nous a semblé important de préciser ce qu'implique un investissement socialement responsable aujourd'hui. Ces huit principes mettent l'accent sur trois dimensions essentielles: la responsabilité fiduciaire d'investisseur, la sélection des titres en portefeuille et finalement l'exercice actif des droits d'actionnaire. Pour Ethos, ces différents principes sont complémentaires et constituent un processus cohérent. Un investisseur qui se veut socialement responsable devrait appliquer l'ensemble des huit principes.

Investir avec durabilité est en vogue. Est-ce que c'est juste une mode ou est-ce que cette mode va devenir un «standard»?

Au cours des dernières décennies, l'investissement socialement responsable est devenu un des standards en matière de gestion de fortune. Il s'agit d'une approche qui se fonde sur un horizon de placement à long terme et sur le concept de développement durable. Elle met l'accent sur la valorisation d'une entreprise pour l'ensemble de ses parties prenantes. Il s'agit donc d'une approche extrêmement sérieuse, documentée et transparente qui n'a rien à voir avec une mode passagère!

Vous avez lancé cette année le «Swiss Corporate Governance Index ESCGI». Qu'est-ce que c'est et quels sont vos objectifs?

De plus en plus d'investisseurs institutionnels gèrent leurs actions suisses avec une approche indiciaire, ce qui les conduit à devenir automatiquement ac-

tionnaire de toutes les sociétés du marché. Toutefois, Ethos est convaincu que les sociétés qui ont une mauvaise gouvernance présentent un risque financier à moyen et long terme. C'est pourquoi nous avons développé un indice qui sous pondère ou qui exclut ces sociétés. En répliquant notre indice, l'investisseur peut ainsi profiter des avantages d'une

gestion indiciaire, tout en réduisant fortement le risque que représente une gouvernance déséquilibrée.

Il y a quatre ans que l'initiative Minder a été approuvée. L'initiative, a-t-elle eu des conséquences jusqu'à maintenant et lesquelles?

Nous sommes face à un bilan en demi-teinte. Les institutions de prévoyance doivent dorénavant exercer leurs droits de vote pour les titres suisses détenus directement. Malheureusement, de nombreuses caisses de pension ont échangé leurs actions contre des parts de fonds de placement qui ne sont pas soumis au vote obligatoire! L'impact sur le taux de participation aux assemblées générales a donc été relativement faible. Quant aux sociétés suisses cotées, la transparence et la structure de leurs systèmes de rémunération se sont sensiblement améliorées. En effet, avec l'initiative Minder les conseils d'administration sont maintenant sous la pression du vote des actionnaires. Cela étant, le niveau général des rémunérations reste encore souvent particulièrement élevé dans nombre de sociétés. |

Interview (écrite): Martin Bornhauser